

Numéro de dossier

**Renseignements sur le partenaire**

Nom (municipalité ou MRC)	Ind. rég.	Numéro de téléphone	Poste
---------------------------	-----------	---------------------	-------

**Renseignements sur l'inspecteur(-trice) accrédité(e)**

Prénom et nom (en lettres moulées)	Adresse courriel	Ind. rég.	Numéro de téléphone	Poste
------------------------------------	------------------	-----------	---------------------	-------

**Renseignement sur le logement à adapter**

Adresse (numéro, rue appartement)	Code postal
-----------------------------------	-------------

**Renseignements sur le ou la propriétaire**

Prénom (en lettres moulées)	Nom (en lettres moulées)
Adresse (numéro, rue, appartement)	Code postal

**Précisions à l'intention du ou de la propriétaire et de l'entrepreneur(e) (ou s'il y a lieu, de son (sa) sous-traitant(e))**

- Le prix indiqué dans ce document inclut tous les travaux admissibles à exécuter dans le logement afin de pouvoir bénéficier des avantages du programme.
- Si l'entrepreneur(e) décèle d'autres défauts qui ne sont pas mentionnés, il (elle) devra, lors de la préparation de son estimation, mentionner les travaux de correction et soumettre un prix d'exécution. Ces mêmes travaux devront être vérifiés et approuvés par le partenaire avant leur réalisation.
- L'entrepreneur(e) est tenu de vérifier sur place toutes les dimensions avant de procéder à son estimation.
- L'entrepreneur(e) doit reconnaître et accepter que ce devis ne contient pas nécessairement une description détaillée et exhaustive des travaux, mais il (elle) devra prévoir tous les détails, accessoires et matériaux normalement requis pour constituer un ouvrage fini et complet à chaque division.
- L'entrepreneur(e) devra nettoyer, ramasser et enlever tous les débris résultant des travaux de démolition ou de l'installation de nouveaux matériaux.
- L'entrepreneur(e) s'engage à respecter les lois de l'industrie de la construction, notamment l'exigence selon laquelle il doit posséder une licence en vigueur lui permettant d'exécuter les travaux inscrits au devis.
- L'entrepreneur(e) a l'obligation de fournir les matériaux (neufs et au moins de qualité standard) et la main-d'oeuvre pour que les travaux soient admissibles.
- Comme ce document n'est pas un contrat, il est fortement recommandé à l'entrepreneur(e) et au ou à la propriétaire de signer, après acceptation de la demande d'aide par la Société d'habitation du Québec, une entente

**Propriétaire**

J'ai lu et compris les précisions énoncées dans cet encadré.

Initiales

--

**Entrepreneur**

J'ai lu et compris les précisions énoncées dans cet encadré.

Initiales

--

**Soumission**

Le prix total pour l'exécution des travaux des divisions \_\_\_\_\_ du devis, y compris les matériaux, la main-d'oeuvre et les taxes, est de \_\_\_\_\_ \$.

Période prévue pour les travaux: de

Année	Mois	Jour	à	Année	Mois	Jour
-------	------	------	---	-------	------	------

**Renseignements sur l'entrepreneur(e)**

Nom de l'entreprise	N° d'entreprise du Québec	Ind. rég.	Numéro de téléphone	Poste	
Adresse (numéro, rue, appartement)			Code postal		
Adresse courriel	N° de licence RBQ	N° de TVQ	N° de TPS		
Prénom et nom de l'entrepreneur(e) ou de son (sa) représentant(e) (en lettres moulées)	Signature		Année	Mois	Jour